



**HAL**  
open science

## Territoire(s) et Identité(s) en RFA et RDA : approche sémantique d'une réalité historique

Hélène Yèche

► **To cite this version:**

Hélène Yèche. Territoire(s) et Identité(s) en RFA et RDA : approche sémantique d'une réalité historique. Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC, 2007, Identité et territoire - 2, 3-2007, 10.4000/mimmoc.261 . hal-02061871

**HAL Id: hal-02061871**

**<https://hal.science/hal-02061871v1>**

Submitted on 29 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Territoire(s) et Identité(s) en RFA et RDA : approche sémantique d'une réalité historique

Hélène YÈCHE

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mimmoc/261>

DOI : 10.4000/mimmoc.261

ISSN : 1951-6789

### Éditeur

Université de Poitiers

### Référence électronique

Hélène YÈCHE, « Territoire(s) et Identité(s) en RFA et RDA : approche sémantique d'une réalité historique », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], 3 | 2007, mis en ligne le 08 juillet 2007, consulté le 29 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mimmoc/261> ; DOI : 10.4000/mimmoc.261

---

Ce document a été généré automatiquement le 29 avril 2019.



Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain – Cahiers du MIMMOC est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# *Territoire(s) et Identité(s) en RFA et RDA : approche sémantique d'une réalité historique*

Hélène YÈCHE

---

- 1 Bien avant l'avènement du traumatisme identitaire provoqué par le partage de l'Allemagne en 1945, l'histoire allemande tout au long du 19<sup>e</sup> siècle prouve combien il avait déjà été difficile de fonder un État-nation allemand. Alors que la conception française de la nation est historiquement centrée sur l'État, et donc avant tout politique, la conception allemande de la nation est au contraire ethnoculturelle, c'est-à-dire centrée sur une « communauté de langue, de race et de culture<sup>1</sup> ». « Le fait allemand a [donc] précédé le fait étatique, lui-même postérieur à la langue, l'art, la culture allemande<sup>2</sup> ». L'idée de nation en Allemagne se distingue ainsi radicalement de celle de citoyenneté nationale. Réalisée tardivement, en 1871, sous l'égide du chancelier Bismarck et de la Prusse, l'unité allemande ne donnera naissance qu'à un État-nation « inachevé », excluant des millions d'Allemands autrichiens et incluant des minorités françaises, danoises et polonaises (solution *Kleindeutsch*) : Helmut Plessner résumera cet état de fait sous le concept de « nation tardive<sup>3</sup> ». Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne passe du statut de pays divisé et impuissant à celui de grande puissance européenne, et bientôt mondiale à partir de 1914. L'industrialisation tardive, mais rapide, donne alors naissance à une « nation technicienne<sup>4</sup> » à forte connotation identitaire. La nouvelle puissance économique du pays devient un des facteurs majeurs de la cohésion nationale, une donnée bien plus prégnante que l'appartenance à un territoire défini. L'issue négative du premier conflit mondial pour l'Allemagne va gravement remettre en cause l'identité de la nation. Après le Traité de Versailles vécu comme un diktat, l'Allemagne cherche à se reconstruire autour du désir de revanche qui se mue alors en un réflexe identitaire que la montée du national-socialisme saura parfaitement exploiter. Au bout de douze années de dictature nazie qui se soldent par la capitulation sans condition du pays, l'identité allemande paraît une fois encore à reconstruire. Dès lors, la déconstruction territoriale consécutive à la victoire des Alliés et imposée à l'Allemagne en 1945 ne fait que rendre plus difficile la restauration

d'une conscience identitaire malmenée par l'Histoire, sans toutefois représenter une configuration tout à fait nouvelle. Car si le territoire demeure un point d'ancrage majeur dans la construction de l'identité d'un État-nation, il ne joue plus un rôle aussi déterminant dans le cas d'une conception ethnoculturelle de la nation. C'est pourquoi la brusque déconstruction du rapport entre territoire et identité provoquée par le partage historique et politique de l'Allemagne ne fut, d'une certaine façon, qu'un simple retour en arrière : en 1945, l'Allemagne redevenait ce qu'elle avait été avant son unification, c'est-à-dire une nation sans État. Tout était à reconstruire, y compris l'identité nationale. À l'Ouest, le nouvel État allait bâtir son identité nationale sur le refus de cette déconstruction, tandis qu'à l'Est le gouvernement socialiste ferait au contraire le pari de la déconstruction.

## Le refus de la déconstruction à l'Ouest

- 2 Dans un premier temps toutefois, la déconstruction territoriale provoqua quelques remous à l'Ouest puisqu'elle fut au cœur de la « question allemande » qui anima le débat politique en RFA dès 1949 dans le cadre du nouveau démocratique de l'Allemagne occidentale. La République fédérale ne pouvait ignorer le traumatisme territorial dû à la perte des *Ostgebiete* (territoires de l'Est) au profit de la Pologne, ni la partition du reste du pays par les puissances occupantes. Mais l'arrivée massive de populations allemandes expulsées d'Europe de l'Est et d'URSS renforça aussi la dimension ethnoculturelle de la conscience nationale allemande en RFA. Et c'est en se basant sur cette conception culturelle de la nation que la RFA refusa la déconstruction territoriale du pays. Il n'y a jamais eu en RFA de nationalité ouest-allemande. L'article 116 de la Constitution, sur la question de la nationalité, reprend la loi de 1913 du *jus sanguinis* (droit du sang). Ainsi les Allemands de RDA furent de fait, dès 1949, considérés comme des citoyens allemands au titre du droit du sang, ce qui revenait à nier le partage de la nation.
- 3 Une autre preuve de ce refus du partage de la nation figure encore au chapitre constitutionnel de la République Fédérale : la loi fondamentale<sup>5</sup> (*Grundgesetz*) renforça de manière officielle ce sens du provisoire. L'ordre constitutionnel allemand reposa jusqu'en 1990 sur la loi fondamentale du 23 mai 1949, qui permettait aux *Länder* des trois zones occidentales d'occupation de s'unir pour former la République Fédérale d'Allemagne. Ce texte était alors conçu comme un document provisoire, en attendant « la Constitution qui aura été adoptée par le peuple allemand libre de ses décisions » (art. 146). Le Préambule de la Loi fondamentale insiste sur deux aspects essentiels : d'une part, le peuple allemand y manifeste sa volonté de devenir un membre à part entière de la communauté internationale et d'œuvrer pour la paix dans le monde ; d'autre part, il proclame qu'il adopte cette Loi fondamentale aussi au nom de ceux des Allemands « à qui il a été interdit de collaborer à cette tâche ». Et le Préambule se conclut ainsi : « Le peuple allemand dans son ensemble, disposant librement de lui-même, reste convié à parachever l'unité et la liberté de l'Allemagne ». Alors qu'une constitution aurait eu une valeur plus définitive et aurait pu entériner prématurément un partage non reconnu par l'Allemagne occidentale, la Loi fondamentale avait pour mission de réfuter la déconstruction historique du rapport territoire-identité<sup>6</sup>.
- 4 De la même façon, la RFA refusera toujours d'envoyer un ambassadeur en RDA pour ne pas être contrainte à une reconnaissance officielle, car diplomatique, de l'autre Allemagne. Il n'y aura que des « *ständige Vertretungen* » à l'Est : des représentations

permanentes visant à souligner encore davantage le statut provisoire de la RDA. De plus, la presse ne se privera pas d'adopter à l'égard de l'autre État allemand une politique de dénégation manifeste qui s'exprimera aussi par des choix sémantiques révélateurs : l'emploi systématique des guillemets quand il s'agissait de citer le nom de la république socialiste (*die* « DDR ») ou encore l'ajout de l'adjectif « soi-disant » devant le sigle de la république socialiste (« *die sogenannten* DDR ») traduisaient sans ambage l'attitude défensive de la République Fédérale qui s'efforçait, jusque dans l'usage du langage quotidien, de réaffirmer la négation de l'autre, au point d'interdire à ses propres citoyens d'utiliser le sigle « BRD » (*Bundesrepublik Deutschland*) de crainte de légitimer en retour celui de la « DDR » (*Deutsche Demokratische Republik*). En France, par exemple, on parlera encore longtemps après le 7 octobre 1949 de la « zone d'occupation soviétique », ou plus lapidairement de la « zone » ou encore du « régime de Pankow<sup>7</sup> » pour désigner l'autre Allemagne. Le juriste Robert Charvin expliquait d'ailleurs en 1973 que « les documents officiels, mais aussi les quelques publications scientifiques mentionnant la deuxième Allemagne n'échappent pas à cette « linguistique » qui exprime, au moins implicitement, des options idéologiques »<sup>8</sup>.

- 5 D'ailleurs on note que la dénomination officielle du nouvel État ouest-allemand, à travers le terme de « *Bundesrepublik Deutschland* », incarne dans sa structure même le refus catégorique du partage. Le sigle BRD ne correspond pas à trois entités comme on pourrait le croire, mais à deux seulement, et dont l'équivalence est donnée comme naturelle : les termes de « *Bundesrepublik Deutschland* » imposent de fait, typographiquement et sémantiquement, l'adéquation entre l'État (la Fédération) et le territoire-nation, entre un système politique et la *Kulturnation*, entre la République Fédérale et l'Allemagne. L'utilisation courante et indifférenciée des deux sigles en France (RFA et RDA) n'était pas à l'époque un fait aussi anodin qu'on pourrait le croire. La France a ainsi plus ou moins anticipé la reconnaissance officielle de l'Allemagne socialiste<sup>9</sup>, et un même traitement des deux États par des dénominations parallèles ne pouvait que désigner le rapprochement. Mais l'emploi des deux sigles quasi identiques a aussi conduit, et conduit encore, à des erreurs de traduction puisqu'on trouve régulièrement le sigle RFA, qui correspond en réalité en français à la République Fédérale d'Allemagne, explicité comme correspondant à la République Fédérale Allemande, alors qu'à l'inverse la RDA devient parfois la République Démocratique d'Allemagne : deux non-sens aux yeux de l'histoire réciproque de ces deux États. Ce problème d'explicitation des sigles traduit soit un manque d'attention comme dans une note de bas de page du récent ouvrage de Béatrice Angrand *L'Allemagne*<sup>10</sup>, soit une réelle volonté politique : on note par exemple avec amusement qu'un historien communiste comme le germaniste Gilbert Badia commettait la même erreur de traduction aux dépens cette fois de la RFA abusivement qualifiée de « République Fédérale Allemande » dans l'avant-propos de son ouvrage de 1966 destiné à présenter au public français cette autre Allemagne, socialiste, pays méconnu<sup>11</sup>.
- 6 La République Fédérale d'Allemagne exprimait aussi par cette adéquation sémantique entre structure politique et conception culturelle de nation la revendication de sa prétention à représenter seule l'Allemagne, qui se concrétisera dans les années 1950 sous la forme de la célèbre politique du *Alleinvertretungsanspruch*<sup>12</sup> à laquelle l'histoire finira par donner raison en 1989 et qui débouchera tout naturellement sur une réunification conduite sur le mode à peine déguisé de l'annexion territoriale. Les termes de *Ostdeutschland*, pour désigner les territoires de l'ancien *Reich* allemand à l'est de la ligne Oder-Neisse, ou de *Mitteldeutschland*<sup>13</sup>, pour désigner la RDA, représentent, au moins

jusqu'en 1973, des dénominations euphémistiques traduisant clairement un refus de reconnaissance de l'autre État.

- 7 Malgré une attitude de principe dont elle ne se départira jamais jusqu'à la Chute du Mur de Berlin, la RFA aura malgré tout bien du mal à définir son identité nationale, largement entravée par la déconstruction territoriale, et cherchera ailleurs des substituts identitaires. L'importance accordée par le chancelier Konrad Adenauer à l'intégration à l'Ouest de son pays et la force de l'identité européenne en RFA demeurent en étroite liaison avec la question nationale. Par ailleurs, tout en maintenant une conception ethnoculturelle de la nation, la RFA fera de la Loi Fondamentale et de l'État de droit des référents identitaires majeurs au point de faire naître une sorte de patriotisme constitutionnel. Enfin, la réussite du modèle de l'économie sociale de marché à l'Ouest fondera un véritable mythe identitaire qui viendra, un temps, compenser l'absence d'identité nationale consécutive à la division du pays.

## Le pari de la déconstruction

- 8 Dans la zone d'occupation soviétique en revanche, le nouvel équilibre géopolitique fut dès le départ valorisé, puisque c'est de la déconstruction territoriale qu'allait naître le nouvel État socialiste, la RDA. La République Démocratique Allemande ne cessera d'interroger la langue pour cerner et asseoir, à travers une succession de dénominations plus ou moins heureuses, son identité. C'est en effet l'aspect sémantique du rapport identité-territoire qui apparaît rétrospectivement comme le terrain de prédilection de l'appareil socialiste pour imposer peu à peu aux citoyens de l'Est une redéfinition de la notion de « nation ».
- 9 Le 7 octobre 1949, l'autre Allemagne est fondée sous le nom de République Démocratique Allemande, où l'on voit bien que cette fois la notion de partage n'est pas remise en question puisque la RDA se présente comme un système allemand, sans référence particulière au territoire dans son ensemble. L'adjectif *deutsch* (allemand) désigne tout autant la nation que le territoire. D'ailleurs, c'est bien sur le concept de nation que va s'articuler toute la politique identitaire de l'Allemagne de l'Est qui va s'efforcer, durant quarante ans, de se réclamer en tant que nation indépendante, jouant à fond le pari de la déconstruction.
- 10 Dès le départ, on note une récurrence systématique du vocable « national » dans les discours officiels de la RDA, alors même que le fondement anti-fasciste du système aurait dû empêcher la reprise d'une dénomination qui avait conduit l'Allemagne à la barbarie. En réalité, ce choix procède presque d'un réflexe de survie idéologique : les socialistes se sont accrochés à l'adjectif « national » pour empêcher l'impérialisme américain d'en faire usage à l'Ouest. Ainsi l'armée de la RDA est-elle baptisée abusivement « armée populaire nationale » (*Nationale Volksarmee*) alors que les différents partis censés donner l'illusion d'un fonctionnement politique démocratique étaient regroupés au sein d'un Front national (*Nationale Front*). En 1959, Walter Ulbricht lance la célèbre injonction qui présidera à la destinée de la conférence de Bitterfeld, en insistant une fois encore sur l'importance d'une culture nationale : « *Greif zur Feder Kumpel, die sozialistische deutsche Nationalkultur braucht dich*<sup>14</sup>. » Cependant on voit bien, à l'exemple de cette citation, que la nouvelle identité allemande à l'Est est désormais socialiste avant d'être allemande. De même, l'introduction d'une nouvelle constitution le 6 avril 1968 définit encore la RDA comme un « état socialiste de nation allemande », alors qu'en janvier 1971 Walter Ulbricht déclare qu'« une nation socialiste est en train de se constituer en RDA<sup>15</sup> » (*Neues*

*Deutschland*, 14-I-1971). Une nouvelle étape est franchie à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la RDA : une « loi, portant complément et amendement à la constitution » entre en vigueur le 7 octobre 1974. Toute référence à la « nation allemande » disparaît de l'article 1<sup>er</sup> qui stipule désormais : « La RDA est un État socialiste, ouvrier et paysan. »<sup>16</sup> Et en décembre 1974, Erich Honecker précise le lien entre État et nation en opposant clairement la nation bourgeoise de la RFA à la nation socialiste de la RDA (*Neues Deutschland*, 13-XII-1974), sans plus aucune référence à la composante allemande, le système politique faisant désormais office de référent identitaire pour un pays qui vient de parvenir, grâce au Traité de Moscou, au terme de longs efforts, à une reconnaissance officielle sur le plan international.

- 11 Tandis qu'à l'Ouest la porte reste ouverte à l'idée d'une réunification possible du territoire<sup>17</sup>, l'Allemagne de l'Est joue d'emblée la carte de la différenciation. A partir de 1961, l'hymne est-allemand, *Auferstanden aus Ruinen*, écrit par le poète Johannes R. Becher et adopté officiellement le 5 octobre 1949, devient problématique en raison de l'allusion faite à l'unité du pays dans les paroles de la première strophe : « *Deutschland einig Vaterland* » ; il n'est plus chanté dès le milieu des années soixante-dix. Alors que dès 1950, à l'Ouest, le chancelier Adenauer reprend la troisième strophe du Chant des Allemands, qui devient le nouvel hymne officiel de la République Fédérale en même temps qu'une affirmation de sa volonté unificatrice, comme l'exprime le slogan du premier vers « *Einigkeit und Recht und Freiheit* ». Mais comme le fait très justement remarquer le politologue Gerd Langguth<sup>18</sup>, le désir de construction d'une « identité socialiste allemande » en RDA demeurera lettre morte. Ni les nouveaux référents identitaires d'ordre strictement politique (la nation socialiste), ni la valorisation de la *Kulturnation* allemande à travers l'héritage commun de Luther ou Frédéric le Grand<sup>19</sup> ne parviendront à imposer une nouvelle identité nationale en RDA.

## Le langage encore révélateur de la double identité allemande

- 12 Mais la trace la plus évidente du partage de la nation demeure ancrée dans l'usage de la langue allemande, profondément marquée par ce partage de la nation comme le confirme l'utilisation récurrente et euphémistique des adverbes *hüben* et *drüben*, ici et de l'autre côté, pour désigner les deux parties de l'Allemagne. La dénomination respective des citoyens à l'Est et à l'Ouest reflète elle aussi le partage irrémédiable d'une nation en deux moitiés irréconciliables : avant la chute du mur, on distingue clairement les Allemands de l'Ouest des Allemands de l'Est (*West- und Ostdeutsche*). L'identité de cette double nation est donc doublement connotée, géographiquement et surtout politiquement. Mais après 1989, rien n'a changé. Les citoyens de l'ancienne RDA continuent de faire l'objet d'une discrimination sémantique qui ne fait que varier et évoluer au gré des bouleversements de l'Histoire. Les habitants des nouveaux Länder ne sont toujours pas des citoyens de la République Fédérale comme les autres : on les appelle *Ossis*, *Zonendödel* ou encore *Neubundi*<sup>20</sup>. Les termes employés sont largement péjoratifs dans leur élaboration : *Ossi* et *Wessi* pour *Ostdeutscher* et *Westdeutscher* ne sont qu'en apparence de tendres diminutifs. En réalité, ils sont souvent associés à d'autres éléments venant préciser le caractère de l'une ou l'autre moitié de l'Allemagne. Ainsi, dès les premiers jours de la réunification, on entend parler des *Besserwessis* (jeu de mots fondé sur le terme *Besserwisser* : Monsieur je sais tout), ces Allemands de l'Ouest qui croient tout savoir et se comportent quasiment en

colonisateurs victorieux sur le sol est-allemand. A cette dénomination peu flatteuse, le chansonnier Wolf Biermann, exilé de force à l'ouest en 1976, a répondu en mai 1998, lors de la remise du Prix national de Berlin, par un terme tout aussi peu flatteur pour les Allemands de l'Est : *Schlechterossis* : Monsieur je ne sais rien<sup>21</sup>... Mais lors du récent quinzième anniversaire de l'unification allemande, Richard Schröder, professeur de philosophie à l'université Humboldt de Berlin, constatait, dans un essai pour le grand magazine d'information allemand *Der Spiegel*, l'apparition d'une nouvelle catégorie de citoyens : les *Jammerwessis*, les Allemands de l'Ouest qui se lamentent tout le temps et regrettent désormais ouvertement le bon temps où le mur les séparait et les protégeait de la pauvreté à l'Est<sup>22</sup>.

- 13 En guise de conclusion, force est de constater que l'Histoire a donné raison à la politique d'unification de l'Allemagne de l'Ouest, dont la conception ethnoculturelle de la nation réfutait d'emblée la déconstruction territoriale, tandis que les dirigeants de la RDA tentaient désespérément d'asseoir la légitimité de l'Allemagne socialiste sur la déconstruction du rapport territoire-identité et une construction purement politique de l'identité nationale. La révolution de l'automne 1989 a certes permis la réunification du peuple allemand comme l'a indubitablement signifié le basculement du discours de la rue de « *Wir sind das Volk* » à « *Wir sind ein Volk* ». Mais elle est loin d'avoir effacé quarante années d'une séparation scellée par un mur au rôle tout à fait paradoxal dans la définition de l'identité nationale, puisqu'il fut longtemps considéré comme le seul facteur qui reliait encore les Allemands entre eux<sup>23</sup>. Un constat qui en dit long sur le partage irrémédiable d'une nation qui est encore loin d'avoir retrouvé son unité.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Gilbert Badia, Pierre Lefranc, *Un pays méconnu : la République Démocratique Allemande*, Dresde, Verlag Zeit im Bild, 1963.

Rogers Brubaker, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne* (trad. de *Citizenship and Nationhood in France and in Germany*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1992), Paris, Belin, 1997.

Georges Castellani, *La République Démocratique Allemande* [1961], Paris, PUF, 1987.

Robert Charvin, *La République Démocratique Allemande. (R.D.A.)*, Paris, Libr. générale de droit et de jurisprudence, 1973.

Jean-Pierre Gougeon, *L'identité allemande à l'entrée du XXIe siècle*, Paris, Hachette, 1999.

Gerd Langguth, « Die Identität der Deutschen ». Conférence donnée à la Sorbonne, Paris, 28-II-1996 ; résumé dans : *Neue Zürcher Zeitung* (« Die Deutschen und ihre nationale Identität – Schwieriger Umgang mit einem vernachlässigten Begriff ») 12/13-X-1996 et dans la *Swiss Review of the World Affairs* (« The Germans and Their National Identity »), I-1997, p. 9-11.

Paul Laveau, *La RDA au quotidien*, Paris, Messidor/Éd. Sociales, 1985.

Jean-Marie Lebreton, *Destin et ambition de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004.



Hélène Miard-Delacroix, « Une seule Allemagne ? Théorie et pratique du “*Alleinvertretungsanspruch*” », p. 209-222 in Gilbert Krebs et Gérard Schneilin (dir.), *L'Allemagne 1945-1955*, Asnières, Publications de l'Institut d'Allemand, 1996.

Helmuth Plessner, *Die verspätete Nation. Über die politische Verführbarkeit bürgerlichen Geistes* (1935), Francfort/Main, Suhrkamp Taschenbücher Wissenschaft Nr. 66, 2001. Peter Schneider, *L'Allemagne dans tous ses états* (trad. d'Extreme Mittellage : *Eine Reise durch das deutsche Nationalgefühl*, Hambourg, Rowohlt, 1990), Paris, Grasset, 1991.

Jérôme Vaillant, « La République démocratique allemande est-elle une nation ? », p. 7-20 in *Allemagne d'aujourd'hui*, N° 37-38, III-VI-1973.

## NOTES

1. Rogers Brubaker, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Belin, 1997, p. 19.
2. Jean-Marie Lebreton, *Destin et ambition de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 279.
3. Helmuth Plessner, *Die verspätete Nation. Über die politische Verführbarkeit bürgerlichen Geistes* (1935), Francfort/Main, Suhrkamp, 2001.
4. Jean-Pierre Gougeon, *L'identité allemande à l'entrée du XXIème siècle*, Paris, Hachette, 1999.
5. Loi fondamentale (Préambule, art. 23, art. 146). Cf. [www.bundestag.de/parlament/funktion/gesetze/grundgesetz](http://www.bundestag.de/parlament/funktion/gesetze/grundgesetz)
6. Première conséquence de l'unification : l'appel à l'unité contenu dans le Préambule de la Loi fondamentale disparaissait automatiquement. Au lendemain de l'ouverture du mur de Berlin, le traité d'unification du 31 août 1990 étend au territoire de l'ancienne RDA le droit en vigueur à l'Ouest, les cinq Länder de l'Est devenant membres de la RFA. « L'unité et la liberté de l'Allemagne ayant été parachevées », la loi fondamentale, dont le préambule et l'article 146 ont reçu une nouvelle rédaction, est ainsi devenue valable, le 3 octobre 1990, « pour le peuple allemand tout entier ». Cf. Grundgesetz, op.cit.
7. Cet arrondissement de Berlin n'a pourtant jamais abrité aucune administration de la RDA, mais seulement la résidence officielle du premier et unique président de la République démocratique Wilhelm Pieck de 1949 à sa disparition en 1960, puis le siège du Conseil d'État jusqu'en 1964 sous la présidence de Walter Ulbricht.
8. Voir à ce propos l'analyse introductive de Robert Charvin dans son ouvrage *La République démocratique allemande*, Paris, Libr. générale de droit et de jurisprudence, 1973, p. 2, 3.
9. Comme l'explique l'historienne Chantal Metzger sur le site [www.deuframat.de](http://www.deuframat.de), le gouvernement français de la Quatrième République sous la présidence de René Coty, suivant en cela un rapport confidentiel, adressé au ministère des Affaires étrangères par l'Institut d'Études Européennes de Strasbourg, reste très prudent. Cette étude estimait qu'il serait « de très mauvaise politique, dans le cas d'une unification, d'appuyer excessivement une partie de l'Allemagne et de s'aliéner ainsi l'autre. Dans le cas d'une non-unification, il y a un jeu de balance subtil dont la France ne pourrait tirer qu'avantages » (MAE, « Rapport confidentiel de l'Institut d'Études Européennes de Strasbourg : De la position internationale de la République Démocratique Allemande et de nos intérêts français vis-à-vis d'elle », *Europe 1944/1960, Allemagne*, vol. 684, Strasbourg, 4-XI-1955).
10. Paris, Cavalier Bleu (Coll. « Idées reçues »), 2006.
11. G.Badia et P.Lefranc, *Un pays méconnu : la République Démocratique Allemande*, Dresde, Verlag Zeit im Bild, 1963.
12. Hélène Miard-Delacroix, « Une seule Allemagne ? Théorie et pratique du “*Alleinvertretungsanspruch*” », p. 209-222 in Gilbert Krebs et Gérard Schneilin (dir.), *L'Allemagne 1945-1955*, Asnières, Publications de l'Institut d'Allemand, 1996.

13. Cf. Recueil de contributions sur la notion de Mitteldeutschland : Jürgen John (Hrsg.) : “*Mitteldeutschland*”, Begriff - Geschichte - Konstrukt. Rudolstadt u.a. Hain-Verl., 2001.
14. Traduction : « Prends la plume, camarade, la culture nationale de l'Allemagne socialiste a besoin de toi. »
15. Jérôme Vaillant, « La République démocratique allemande est-elle une nation ? », p. 7-20 in *Allemagne d'aujourd'hui*, N° 37-38, III-VI-1973.
16. Georges Castellan, *La République Démocratique Allemande*, [1961], Paris, PUF, 1987, p. 11-12.
17. G.Langguth cite à ce sujet dans « Die Identität der Deutschen » (Conférence à la Sorbonne, Paris, 28-II-1996) un sondage éloquent qui révèle qu'en 1984 près de 80 % des Allemands de l'Ouest se prononcent encore en principe pour la réunification.
18. « Die DDR-Identität war damit eine verordnete und sich selbst nur abgrenzend - also negativ - definierende. Eine verordnete Identität aber kann immer nur eine vorläufige bleiben. » (ibid.)
19. Car dès 1961, la « nation socialiste » va tenter de fonder son identité sur des racines historiques comme le passé luthérien, les traditions populaires des guerres des paysans de la Réforme et des guerres de libération de 1813-1814 contre Napoléon, l'antifascisme, véritable fondement idéologique de la RDA, et, lentement mais sûrement, le passé de la Prusse a refait surface. Le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du réformateur sera célébré en grandes pompes en 1983, tandis que la statue de Frédéric le Grand retrouvera à la même période une place de choix dans l'architecture de Berlin-Est. (Paul Laveau, *La RDA au quotidien*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1985, p. 221-231).
20. « Was heute als Ossi, Zonendödel, Bewohner aus den fünf neuen Bundesländern oder kurz Neubundi bezeichnet wird, war einst der DDR-Bürger » (témoignage d'une jeune femme née en 1978 en RDA sur son site personnel Ossiportal.de, dans un article citant *Das dicke DDR-Buch*, Berlin, Eulenspiegel Verlag, 2003).
21. « Als vor neun Jahren die Mauer fiel, freute ich mich, und ich verachte die Ostalgiker, die der guten alten schlechten Zeit nachtrauern, ich halte sie für Heuchler und Plattköpfe. Political incorrect war ich im Streit um die Wiedervereinigung vielleicht, aber feige nicht. Immerhin verpaßte ich meinen haßgeliebten Schlechterossis in der Nachwendzeit ein paar lästige Wahrheiten, während allerhand Besserwessis ihnen das Blaue vom Himmel herunter versprochen. Armes reiches Deutschland ! Was sind das für Zeiten, in denen für ein bißchen Zivilcourage schon Preise ausgesetzt werden müssen. Aber ich werde den Teufel tun und mich beklagen. Ein bißchen Wind unter die Flügel hilft dem preußischen Ikarus immer. » (« Einmal im Leben Prophet. Wolf Biermann zur Verleihung des Nationalpreises in Berlin », *Berliner Zeitung*, 23-V-1998).
22. « Eine neue Gattung ist entstanden, die besserwisserischen Jammerwessis, die West-Ostalgie pflegen. Motto: Wie war es doch so schön, als uns die Mauer noch vor der östlichen Armut schützte. » (Richard Schröder, « Lob der Einheit », p. 50-51, *Der Spiegel*, 40, 3-X-2006).
23. « Seul le Mur entretenait l'illusion que les Allemands n'étaient séparés que par le Mur. » (Peter Schneider, *L'Allemagne dans tous ses états* (trad. d' Extreme Mittellage : *Eine Reise durch das deutsche Nationalgefühl*, Hambourg, Rowohlt, 1990), Paris, Grasset, 1991).

---

## INDEX

**Mots-clés** : histoire

**Thèmes** : sémantisme

**Index géographique** : RDA, RFA

## AUTEUR

**HÉLÈNE YÈCHE**

Maître de Conférences du Département d'Études Germaniques de la Faculté des Lettres et Langues de l'Université de Poitiers